



Institut
de Formation
en Droit
Social
de Paris

Les contrats de travail à durée déterminée : mode d'emploi

Le recours aux CDD doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des représentants du personnel. Mais cette vigilance suppose de connaître les normes juridiques complexes qui régissent ces contrats d'exception si peu exceptionnels.

Cette formation propose de décortiquer le régime juridique des CDD afin de permettre aux élus de s'emparer utilement de cette question et d'apprécier, le cas échéant, l'opportunité d'exercer leur droit d'alerte sociale.



Durée : 1 jour (7 heures)



Public : Directeurs et cadres des missions locales (effectif compris entre 8 et 15 participants)



Pré-requis : Aucun prérequis exigé

Objectifs de la formation

- ◀ **Choisir** le type de contrat le plus adapté à chaque situation ;
- ◀ **Connaître** les règles qui encadrent le recours au CDD ;
- ◀ **Sécuriser** la rédaction des contrats pour éviter tout risque de requalification ;

Programme

■ Introduction

Lecture et analyse du dispositif d'un jugement d'un Conseil de prud'hommes faisant droit à une demande de requalification d'un CDD et CDI

■ Les différents cas de recours au CDD

- Identification des différents cas de recours et de leurs spécificités
- Charge de la preuve de la réalité du motif
- Les cas de recours interdits

▣ **Cas pratiques** : à partir de plusieurs situations données, choisir le cas de recours pertinent

■ Les CDD spécifiques : tour d'horizon

■ Le formalisme du CDD

- Les clauses obligatoires
- Les délais de signature
- Fixation d'une période d'essai
- Le terme / focus sur les contrats à terme imprécis

▣ **Analyse d'un CDD** : Identifier et corriger les erreurs

■ Durée et renouvellement des CDD

- Conditions de validité et limites au renouvellement de CDD
- Les successions autorisées de CDD
- Les délais de carence

▣ **Travail en sous-groupe** : quizz en équipes

■ Statuts et droits des salariés en CDD

■ La rupture du CDD

- La rupture au terme / Focus sur l'indemnité de précarité (montant, cas de dispense)
- Les cas de rupture anticipée
- Le préavis
- La rupture abusive du CDD

▣ **Mise en situation** : la gestion de la faute commise par un salarié en CDD

■ Les risques de sanction

- La sanction civile : la requalification et ses conséquences indemnitaires
- Sanction pénale
- La prescription de l'action
- Rôle des représentants du personnel et de l'inspection

▣ **QCM de synthèse**

Méthodes pédagogiques

- ◀ Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, vidéos, conseils ...)
- ◀ Méthode interrogative (Quiz, QCM, ...)
- ◀ Méthode coactive (débats, travaux en sous-groupe, cas pratiques, atelier ...)

Évaluations

- ◀ Évaluation pré-formative (auto-positionnement sur les objectifs de formation, recueil des attentes)
- ◀ Évaluation de satisfaction à chaud

L'IFDSP à vos côtés

L'IFDSP attache une importance toute particulière à l'environnement économique et social des instances et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes des représentants du personnel.

Pour toute question relative à notre offre de formations, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter :

par téléphone au **01.53.82.01.00** ou **06 66 05 02 53**

ou par mail à l'adresse suivante : **contact@ifdsp.fr**

Retrouvez toute l'équipe de l'IFDSP sur notre site : www.ifdsp.fr

L'IFDSP s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés composée d'Universitaires, de médecins, d'avocats et de représentants du personnel titulaires d'un Master 2 Juristes de Droit Social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui conservent tous une activité professionnelle en lien avec leur domaine de formation.

Rejoignez-nous !

